

5^{eme} classe.—GENISSES DE DEUX ANS.

23^{eme} section.—RACES PURES :

1^{er} prix, \$3.00 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

24^{eme} section.—RACE CANADIENNE.

1^{er} prix, \$3.00 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

25^{eme} section.—RACES CROISÉES :

1^{er} prix, \$3.00 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

6^{eme} classe.—GÉNISSES D'UN AN :

26^{eme} section.—RACES PURES :

1^{er} prix, \$2.50 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

27^{eme} section.—RACE CANADIENNE

1^{er} prix, \$2.50 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

28^{eme} section.—RACES CROISÉES :

1^{er} prix, \$2.50 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

29^{eme} section.—Pour le meilleur troupeau composé d'un mâle de race, de pas moins de deux ans, et de quatre femelles de tout âge, un prix de \$10 est offert par le Conseiller Législatif de la division de la Durantaye.

TROISIÈME SUBDIVISION.

ESPÈCE OVINE

1^{ere} classe.—BELIERS AGÉS (DE DEUX ANS ET AU-DESSUS)

30^{eme} section.—RACES PURES :

1^{er} prix, \$4.00 ; 2^e prix, \$3.00 ; 3^e prix, 2.00 ; 4^e prix, \$1.00.

31^{eme} section.—RACES CROISÉES :

1^{er} prix, \$3.00 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, 1.50 ; 4^e prix, \$1.00.

2^{eme} classe.—BÉLIERS D'UN AN :

32^{eme} section.—RACES PURES :

1^{er} prix, \$3.00 ; 2^e prix, \$2.00 ; 3^e prix, \$1.50 ; 4^e prix, \$1.00.